



Paris, le 2 juin 2005

## ***Le Répertoire des métiers de l'Ucanss fait peau neuve***

**L'Ucanss vient de mettre en ligne sur [ucanss.fr](http://ucanss.fr) son nouveau Répertoire des métiers : 3.600 fonctions, 85 métiers classés en 17 familles, permettent désormais de définir les caractéristiques métiers des 180.000 salariés des organismes de Sécurité sociale.**

*« Ce nouveau Répertoire a été conçu comme un outil pragmatique et fonctionnel, destiné à aider dans leur vie quotidienne tous les managers de la Sécurité sociale faisant face à des problématiques RH parfois complexes, alors qu'ils ne sont pas professionnels de ce domaine »* souligne Bernard Meunier, Directeur adjoint de l'Ucanss.

- ***Rendre lisibles les métiers de la Sécurité sociale***

Précurseur, le Répertoire des Métiers de l'Ucanss, conçu dès 1992, a toujours eu pour vocation de donner de la lisibilité aux métiers de la Sécurité sociale. Mais la version 2005 est bien plus ambitieuse, puisqu'elle doit permettre de :

- Faciliter la réalisation et l'actualisation des référentiels d'emplois et de compétences par les organismes ;
- Permettre une communication institutionnelle sur les métiers de la Sécurité sociale dans le cadre des recrutements à venir ;
- Faciliter la gestion des Ressources Humaines en offrant un outil utilisable pour le recrutement, la construction de parcours professionnels et la formation.

- ***Une valeur conventionnelle***

Le nouveau Répertoire des métiers a en outre pour objectifs de :

- Faire face aux nombreux changements qu'a connus la Sécurité sociale ces dernières années dans les domaines politique, réglementaire et économique (décentralisation, réforme de l'assurance maladie, nouvelles prestations, nouvelle Loi de financement de la Sécurité sociale, maîtrise des dépenses publiques, réforme des retraites...) ;
- Répondre aux nouvelles attentes des directeurs et responsables ressources humaines des organismes, souhaitant disposer d'un outil plus réactif, plus opérationnel, plus facilement déclinable en local et plus facilement consultable ;
- Répondre aux exigences des partenaires sociaux, signataires du Protocole du 30 novembre 2004, qui ont inscrit le Répertoire comme un outil contribuant à préserver le caractère unitaire du cadre collectif du travail et à assurer l'harmonisation nécessaire des pratiques, notamment en ce qui concerne l'élaboration des référentiels d'emplois et de compétences, **donnant ainsi au nouveau Répertoire des métiers une valeur conventionnelle.**

Le Répertoire des métiers s'inscrit au cœur du nouveau dispositif de rémunération des salariés de la Sécurité sociale puisqu'il devient le référent en terme d'emplois et de compétences.

*« La réforme du système de rémunération est un changement culturel ; le nouveau Répertoire des Métiers sera l'instrument de ce changement »* souligne Denis Lesault, Chargé de Mission à l'Ucanss, Responsable de la prospective métiers.

- ***17 familles de métiers***

Les 180.000 salariés de la Sécurité sociale ont été répertoriés en 85 métiers qui se déclinent en 3.600 fonctions regroupées en 17 familles :

- Gestion des situations clients
- Contrôle et maîtrise des risques externes
- Promotion de l'offre de services
- Intervention et développement social
- Prévention des risques professionnels et sanitaires
- Offre de soins et prise en charge du handicap
- Régulation du système de soins
- Analyse et conseil juridiques
- Optimisation des processus
- Gestion comptable et financière
- Observation socio-économique
- Gestion et développement des Ressources Humaines
- Gestion des systèmes d'information
- Information et communication
- Assistance logistique
- Gestion des moyens matériels
- Management et pilotage

- **L'apparition de nouveaux métiers**

La version 2005 du Répertoire des Métiers sera mise à jour régulièrement grâce à son mode de diffusion par Internet, plus souple que l'option papier précédemment utilisée.

Ce Répertoire laisse apparaître l'émergence de nouveaux métiers, comme les métiers du marketing ou encore les métiers de l'observation socio-économique. On y trouve également des métiers inattendus, comme cuisiniers, lingères, avocats, chirurgiens... Mais l'essentiel des salariés (46%) est classé dans la famille « Gestion des situations clients ».

- **1000 collaborateurs informés**

6 réunions ont été organisées en régions. L'Ucanss y a présenté le volet Ressources humaines du protocole d'accord du 30 novembre 2004 sur le nouveau système de rémunération dont le Répertoire est un des outils. 1000 personnes issues des équipes de direction des organismes de Sécurité sociale y ont assisté.

- **300 personnes mobilisées**

La réalisation du nouveau Répertoire des métiers de la Sécurité sociale a mobilisé plus de 300 personnes, réparties dans 223 organismes et 17 groupes de travail. 130 réunions ont été organisées en 2004 pour cet important travail, qui servira probablement de référence pour les autres branches professionnelles, en réponse notamment aux accords relatifs à la formation professionnelle.

**CONTACT PRESSE**

AGENCE AUVRAY & ASSOCIES  
Sandrine AUVRAY  
97, bd Malesherbes - 75008 Paris  
Tél. : 01 58 22 21 11 - Fax : 01 42 93 08 01

**L'Ucanss en bref**

Créée en 1970, l'Ucanss exerce la responsabilité de l'employeur dans le dialogue social national et la négociation de la convention collective avec les organisations syndicales.

Elle a à sa tête deux instances dirigeantes : le Conseil d'orientation et le Comité exécutif des directeurs.

Le Comité exécutif des directeurs est l'instance opérationnelle de l'Ucanss. C'est lui qui, notamment, propose le programme de négociation collective et qui définit le mandat du directeur de l'Ucanss pour les négociations.

Le Conseil d'orientation adopte les orientations de gestion des Ressources Humaines du régime général de Sécurité sociale.